

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 6 DÉCEMBRE 2021

SOUS-PREFECTURE  
ST JEAN DE MAURIENNE

- 9 DEC. 2021

Nombre de Conseillers en exercice	15
Nombre de présents	15
Nombres de votants	15

REÇU

L'an deux mille vingt et un, le lundi 6 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de VALMEINIER étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre ALBRIEUX, Maire.

**Étaient présents** : Alexandre ALBRIEUX, Pascal BAUDIN, Alexandra BAUDIN, Isabelle GORIN, Éric TALLIA, Marc MOMET, Philippe EXCOFFIER, Marion BERNOLLIN, Isabelle DELEGLISE, Sami BAUDIN, Romain MALLEVAL, Christiane JOET, Denis BOUVIER, Jonathan CHARDON, Stéphane LEVAVASSEUR.

**Date de convocation** : 30/11/2021

Isabelle GORIN a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : TAUX REDEVANCE POUR MODERNISATION DES EAUX DE COLLECTE A  
COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la taxe pour la modernisation des eaux de collecte va augmenter : 0.16 € par m3 au lieu de 0.15 € par m3.

Après en avoir délibéré, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, fixe la redevance modernisation des eaux de collecte à 0.16€ par m3 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme,

Alexandre ALBRIEUX,  
Maire de Valmeinier.

